

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

L'an deux mille vingt-trois, le lundi 9 octobre, à 20h00, les membres du Conseil Municipal se sont réunis dans la salle de conférence de l'ex-communauté de communes - 29 Place de l'Hôtel de Ville à Condé en Normandie, sous la présidence de Madame Valérie DESQUESNE, Maire. La convocation individuelle, l'ordre du jour et la note de synthèse ont été adressés aux conseillers municipaux le mardi 3 octobre 2023. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la mairie le mardi 3 octobre 2023.

Sont présents les conseillers municipaux suivants : Xavier ANCKAERT, Benoît BALAIS, Pascal BILLARD, Patrick BILLARD, Laëtitia BOISSÉE, Nathalie BOUILLARD, Catherine CAILLY, Frédérique CLOTEAU, Nathalie COLLIBEAUX, Pascal DALIGAULT, Sylvain DELANGE, Flavien DELÉTRE, Valérie DESQUESNE, Florence DUQUESNE, Marie-Danielle DUPONT, Jean ELISABETH, Patrick FENOUIL, Sylvain GASCOUIN, Jean-Daniel GOUDIER, Brigitte LAIR, Nathalie LENEVEU, Alain LEQUERTIER, Arnaud MOREAU, David OLIVIER.

Ont donné pouvoir :

Valérie CATHERINE à Pascal DALIGAULT
Nadine LECHATTELLIER à Benoit BALAIS
Anne ROELANDT à Florence DUQUESNE
Najat LEMERAY à Alain LEQUERTIER
Hervé PONDEMER à Sylvain DELANGE

Accusé de réception en préfecture
014-200056877-20231009-23_05844-DE
Date de télétransmission : 23/10/2023
Date de réception préfecture : 23/10/2023

Absents excusés : /

Nombre de conseillers	Vote à l'unanimité	Nature de l'acte : 7-10
- en exercice : 29	- pour : 29	Date de publication = date de télétransmission au contrôle de légalité
- présents : 24	- contre : 0	
- votants : 29	- abstention : 0	
Secrétaire de séance : Benoît BALAIS		
Le procès-verbal du conseil municipal du 11 juillet 2023 a été adopté à l'unanimité		

DÉL.2023-107 - Convention de partenariat entre Normandie Pédiatrie et la commune de Condé-en-Normandie dans le cadre de l'accompagnement dispensé par le centre aquatique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Les parcours de santé complexes d'enfants, alliant problématiques médicales, sociales, économiques, familiales et/ou éducatives, nécessitent l'intervention de professionnels de différents champs.

Ainsi un accompagnement spécifique personnalisé et pluridisciplinaire, qui repose sur les recommandations de la Haute Autorité de Santé (HAS) pour la prise en charge des pathologies chroniques dont le surpoids et l'obésité, et/ou des troubles du Neurodéveloppement doit être élaboré avec l'ensemble des partenaires existants sur le territoire.

Normandie Pédiatrie et la commune travaillent en collaboration pour l'amélioration de la prévention et de la prise en charge des parcours complexes de santé en pédiatrie en Normandie.

Dans le cadre d'un partenariat, Normandie Pédiatrie et la commune pourront travailler conjointement sur des actions de prévention spécifiquement liées à l'activité physique afin d'accompagner et d'encadrer les enfants et les adolescents à la reprise ou la poursuite d'une activité physique.

Afin de soutenir et d'accompagner l'enfant/adolescent et sa famille dans la reprise d'une activité physique, Normandie Pédiatrie a la possibilité de verser une contribution pouvant aller jusqu'à 150 € par enfant/adolescent bénéficiant d'un appui à la coordination d'un parcours de Santé proposé par Normandie Pédiatrie et selon le quotient familial de celle-ci.

Cette contribution intervient en vue de la mise en place :

- De bilan d'activité physique adaptée,
- De séances d'activité physique adaptée,

• ou dans certains cas, pour soulager la famille d'une partie des frais lors d'une adhésion dans une structure sportive / de frais de licence sportive si cette proposition correspond aux besoins de l'enfant accompagné au cours de son parcours.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'**UNANIMITE**,

- **ACCEPTE** de conventionner avec NORMANDIE PEDIATRIE sur la mise en place du dispositif présenté ci-dessus au sein du Centre aquatique,
- **AUTORISE** Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention, et tout avenant y afférent, et d'accomplir toutes les démarches et formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Extrait certifié conforme,
à Condé-en-Normandie, le 9 octobre 2023

Le Maire,
Valérie DESQUESNE

